

« PARTENARIATS ASSOCIATIONS ŒUVRANT EN EEDD ET ORGANISMES PUBLICS »

DU 16 AU 18 MARS 2027

A. ELEMENTS DE CONTEXTE

A.1 FORMER LES CADRES DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Les réseaux territoriaux et les associations œuvrant dans le champ de l'EEDD se professionnalisent et leurs organisations évoluent avec la mise en place de postes à responsabilités. Ces cadres associatifs doivent développer des compétences dans la gestion d'équipe, l'ingénierie financière, les stratégies de développement et de partenariat, la gestion de situation complexe, etc.

La montée en compétences de ces personnels est un enjeu majeur pour la pérennité des associations et le développement de notre secteur.

A.2 UN PARCOURS DE FORMATION EN RESEAU ISSU DE L'INGENIERIE DU DESJEPS

GRAINE Occitanie, ARIENA, GRAINE Nouvelle-Aquitaine, l'Ardam et le Merlet se sont associés pour proposer un parcours de formation issu des travaux qu'ils ont menés de façon collaborative sur la formation diplômante DESJEPS (Diplôme d'état supérieur jeunesse éducation populaire et du sport).

Une première promotion du DESJEPS était envisagée à l'automne 2024, néanmoins, la jauge pédagogique nécessaire à l'équilibre financier du projet n'a pas été atteinte. Les échanges conduits à posteriori avec les acteurs en réseau ont conduit l'équipe de coordination à repenser le format pédagogique pour proposer des modalités de formation adaptées aux contraintes et réalités professionnelles rencontrées par les cadres de notre secteur.

L'ingénierie pédagogique du DESJEPS a permis de formaliser un parcours de formation se composant de plusieurs actions de formation qui seront proposées en 2025 et 2026.

→ Le parcours se compose de 7 actions de formation en 2025 et 2027

- **Ressources humaines** – Les fondamentaux de la RH – **du 26 au 28 mai 2025 - 8 et 10 juillet 2025**
- **Ressources humaines** – Convention Collective Eclat – **5, 6, 7 mai - 30 juin et 2 juillet 2026**
- **Ressources humaines** – Les enjeux du management – **du 3 au 5 février 2026**
- **Gestion financière** – **du 18 au 20 novembre 2025, et le 12 et 26 mars 2026**
- **Stratégie de communication** – **8 octobre, 29 et 30 octobre 2026**
- **Ingénierie de formation** – **Juin et septembre 2026**
- **Partenariats Associations œuvrant en EEDD et organismes publics** – **du 16 au 18 mars 2027**



L'équipe de coordination maintient ses réflexions pour accompagner les apprenantes et apprenants qui suivront ce parcours de formation vers une certification DESJEPS.

A.3 LES PRINCIPES DU PARCOURS DE FORMATION

→ Un format pédagogique mixte

Le programme de formation s'appuiera sur des méthodes actives et participatives permettant de combiner les apports théoriques avec leurs applications pratiques.

Le programme de formation se compose de séquences en présentiel, suivies de séquences en distanciel de renforcement des compétences, afin de faciliter le transfert et l'appropriation d'une ou plusieurs compétences visées dans le parcours de formation.

Les temps de renforcement des compétences pourront réunir l'ensemble du groupe ou des sous-groupes accompagnés par une formatrice/formateur. Ces séquences en distanciel auront lieu à posteriori du temps en présentiel et s'appuieront sur les connaissances et outils abordés lors des temps en présentiel. Ils alterneront entre temps de mise en œuvre en autonomie, temps d'échanges de pratiques, analyses et regards croisés sur les actions et les projets développés par les apprenants à la suite du temps réalisé en présentiel.

→ Une dynamique de groupe pour partager ses réalités professionnelles

Les apprenantes/apprenants sont en poste, la formation est en lien direct avec les préoccupations rencontrées par les cadres associatifs : analyser et améliorer le fonctionnement de sa structure, coordonner son projet en lien avec les instances décisionnelles, s'outiller pour le développement stratégique.

Le groupe permettra ainsi de profiter d'un collectif en formation pour expérimenter dans un cadre formateur et sécurisant. Cette dynamique de groupe permettra de partager et enrichir les réalités rencontrées par chacune et chacun au sein de sa structure.

→ Une formation itinérante

Les lieux de formation seront variés pour profiter des compétences des réseaux et des intervenants. Ils pourront également s'adapter en fonction de l'origine géographique des apprenantes et apprenants. Une partie du programme de formation sera proposée en distanciel.

B. PRESENTATION DE LA FORMATION – PARTENARIATS ASSOCIATIONS ŒUVRANT EN EEDD ET ORGANISMES PUBLICS

La direction d'une association œuvrant en EEDD s'appuie sur une connaissance et une maîtrise de son environnement socio-professionnel (organismes publics, collectivités territoriales, associations, entreprises, etc.).

Il s'agit de comprendre l'entrelacs des organismes publics et des collectivités territoriales, de leurs compétences et de leurs politiques publiques, pour les mettre en lien avec le projet de l'association et ses déclinaisons opérationnelles. L'objectif est de pouvoir identifier, développer et sécuriser des partenariats pérennes au service de l'intérêt général. Il s'agit également d'inscrire son action dans le cadre d'un fonctionnement en réseau, au croisement des échelles territoriales et des différents mouvements associatifs organisés.

Relecture des fondamentaux associatifs et de l'éducation populaire, analyse de l'écosystème partenarial et capacité de projection en réseau ... ce module pose ainsi les bases nécessaires au développement du projet stratégique de l'association.

C. OBJECTIF DE FORMATION

Suite de la formation, de retour en milieu professionnel, l'apprenant-e aura la compétence de :

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de développer des projets partenariaux sécurisés en lien avec les politiques publiques et leur projet associatif.

D. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A la fin de la formation, l'apprenant-e aura la capacité de :

- Maîtriser les notions juridiques relatives aux modes de contractualisation entre associations et organismes publics (subvention / commande publique) et le vocable associé
- Décrypter l'application de la réglementation européenne et son impact sur les enjeux contractuels
- Analyser les enjeux liés à la contractualisation et les effets potentiels sur le fonctionnement de sa structure et son projet associatif
- Présenter ses projets dans le cadre de politiques publiques et argumenter la construction de partenariats pérennes à travers le mode de la subvention

E. CONTENUS

- Repères juridiques sur les modes de contractualisation entre associations et organismes publics : subvention / commande publique et application de la législation européenne
- La réglementation européenne et ses impacts en France, concernant le régime de la subvention (Minimis, RGEC, pouvoir adjudicateur).
- Les politiques publiques comme cadre d'intervention dans la démarche de projet et dans la mise en œuvre d'un partenariat.
- Risques de la commande publique sur le fonctionnement et le projet associatif : modèle économique, fiscalisation, etc.
- Les leviers du partenariat à travers le mode de la subvention : conventionnement, rôle des associations, etc.
- Distinction entre appel à projets, AMI et appel d'offre
- Formalisation de conventions sécurisées

F. METHODES ET EVALUATION

→ Méthodes pédagogiques

La formation sera menée en pédagogie active avec une articulation entre apport théorique et mise en pratique. Elle sera composée d'exposés interactifs, d'échanges, d'ateliers de mises en situation des apprenant-e-s. Elle alternera entre temps de travail collectif et individuel, avec un point d'étape lors de chaque journée.

Lors de l'inscription, une auto-évaluation par les apprenant-e-s sera réalisée, permettant de définir leur point de départ et potentiellement d'adapter les séquences. Au début de la formation une vérification pourra être effectuée par l'équipe de formation.

→ Modalité d'évaluation des capacités acquises

L'évaluation de l'acquisition des capacités se fera tout au long de la formation avec de l'observation pratique et de l'évaluation formative. En fin de formation, l'équipe de formation pourra mettre en place une séquence permettant de mesurer la progression de chacun-e au regard des objectifs de la formation.

Par la suite, un formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de la formation globale sera envoyé à l'apprenant-e.

G. PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

→ Public cible :

Direction et cadres salariés d'association.

→ Prérequis :

Aucun

H. ÉQUIPE DE FORMATION

→ Équipe de formation pressentie

- **Hervé CAZENABE**, Directeur du GRAINE Nouvelle Aquitaine
- **Grégoire DELFORGE**, Directeur du CFEEDD
- **Olivier DUQUÉNOIS**, Directeur de l'Ariena
- **Stéphanie GUINÉ**, Directrices de l'Ifrée
- **Gaëlle VALENTIN**, Directrice du GRAINE Occitanie

I. ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Dates** : du 16 au 18 mars 2027, soit 21 heures de formation.
- **Modalités** : formation en présentiel en internat.
- **Matériel nécessaire** : Ordinateur portable.
- **Lieu** : en cours de définition.

INSCRIPTION JUSQU'AU 15 FEVRIER 2027, VIA CE FORMULAIRE EN LIGNE : [Inscription](#)

CE QUESTIONNAIRE NE VALIDE PAS VOTRE INSCRIPTION. LE GRAINE REPRENDRA CONTACT AVEC VOUS POUR LA CONFIRMATION.

J. TAUX DE SATISFACTION

Nous n'avons pas, à l'heure actuelle, de taux de satisfaction spécifique pour cette formation dont c'est la 1ère édition. Pour nos formations sur mesure, la satisfaction générale est en moyenne évaluée à 4.5/5 en 2025.

Plus de détails sur [notre page dédiée](#).

K. TARIF ET FINANCEMENTS

→ Tarifs

- Frais pédagogiques : 420€ / jour, soit au total 1260€ / personne.
- Frais annexes (hébergement en pension complète) : En cours de définition.

→ Les financements possibles

- **OPCO** : les salarié-e-s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre du plan de développement des compétences.
- **France Travail.**
- **Auto-financement.**

DES DIFFICULTES POUR VOUS FAIRE FINANCER ?
CONTACTEZ-NOUS !



CONTACTS

Gestion administrative :

Orane Wuytack, assistante administrative :

orane.wuytack@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 13

Coordination pédagogique et référent handicap :

Thibaut Suisse, coordinateur formation en réseau :

thibaut.suisse@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 10